

Un Code européen de déontologie médicale...

Méthodologie

Balises

Récolte

Etude comparative

Plan de travail

...Mais quel code?

Contexte

- **Sémantique**
- **Références**
- **Environnement déontologique**
- **Environnement sociétal**
- **Méthodologie de travail**

Cadre sémantique (1)

▪ETHIQUE

Discipline philosophique pratique et normative qui vise à indiquer comment les êtres doivent agir au mieux.

Elle fait aussi l'examen de la justification rationnelle de nos jugements moraux et définit ce qui est moralement bien ou mal, juste ou injuste.

L'« Ethique médicale » recouvre ainsi l'ensemble des exigences d'un certain comportement du médecin au service du malade.

Cadre sémantique (2)

□ DEONTOLOGIE

Ensemble des règles ou devoirs régissant la conduite à tenir pour les membres d'une profession ou pour les individus chargés d'une fonction dans la société

La déontologie médicale correspond à l'ensemble des principes, des règles et des usages que tout médecin doit observer ou dont il doit s'inspirer dans l'exercice de sa profession

Cadre des références (1)

- 1949 → Code international d’Ethique Médicale (adopté par le 3^{ème} AG de l’AMM)



Devoirs des
médecins

Déclaration de
Genève

- 1968 – 22^{ème} AG – Sydney
- 1983 – 35^{ème} AG – Venise
- 2006 – 56^{ème} AG - Pilanesberg

- 1948 – 2^{ème} AG – Genève
- 1968 – 22^{ème} AG – Sydney
- 1983 – 35^{ème} AG – Venise
- 1994 – 46^{ème} AG – Stockholm
- 2005 et 2006 – Divonne-les-Bains

Cadre des références (2)

▪ CIO OAS

06/01/1987 : Principes d'éthique médicale
européenne

06/02/1995 : Annexes

▪ FNOMCeO – CEOM – CPME

2005 : « Charte de San Remo »

Cadre des références (3)

- **La directive 2005/36/CE**
relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles
- **La directive 2006/123/ CE**
relative aux services dans le marché intérieur
(services de santé exclus du champ
d'application en fonction de l'article 2, 2°, f)

→ **Le document CPME 2009/017**

Environnement déontologique

- **Multiples principes non partagés**
 - Avortement
 - Euthanasie, suicide assisté
 - Secret professionnel
 - Autopsies cliniques
 - Associations professionnelles
 -
- **Règles disciplinaires non communes**
- **Portée différente des codes**
- **Contextes législatifs différents**

Environnement sociétal

- Réduction progressive du temps de travail
- Augmentation du bien être global
- Accessibilité aux soins
- Couverture sociale plus complète
- Droit des patients à l'autonomie (sens de l'autodétermination)
- Vieillesse de la population
- Nouvelles épidémies (SRAS, AH1N1,VIH,...)
- Mobilité accrue dans l'espace européen...

Méthodologie ?

- Récolte des données
- Choix à formuler :
 - Code d'Ethique?
 - Code de Discipline?
- Agenda

Merci pour votre attention

